

Traduction en langue allemande

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Langues et cultures étrangères
- > Code ELP : 4V9DKTRP

Présentation

Le cours comprendra un entraînement à la pratique de la traduction (de l'allemand vers le français) de textes littéraires et scientifiques (sciences sociales) en rapport avec les cours du semestre 1, ainsi qu'une étude approfondie des structures syntaxiques spécifiques et du fonctionnement de l'allemand et du français. Les textes étudiés nous donneront donc l'occasion de réviser et d'approfondir des notions telles que : discours indirect, voie passive, usage du conditionnel, concordance/jeu des temps etc...dans les deux langues.

Les traductions étant discutées à chaque séance, ce TD requiert un travail régulier de la part des étudiants, et une participation active lors des séances.

Par ailleurs, la présence à au moins deux séances du séminaire de recherche sur la traduction organisé sur toute l'année par Mmes Quaquarelli et Cailleux est requise.

Objectifs

Familiariser les étudiants avec la traduction de textes variés, présentant des difficultés diverses, approfondir la connaissance des deux langues et aborder, par le biais de la traduction, des thématiques utiles pour leurs projets de recherche.

Évaluation

- **Contrôle continu** : 2 épreuves écrites de 2 h/ 1 résumé d'une séance du séminaire de recherche
- **Contrôle dérogatoire** : 1 épreuve écrite de 2 h
- **Contrôle de seconde chance**: 1 épreuve écrite de 2 h

Pré-requis nécessaires

Allemand niveau B2

Compétences visées

Compréhension de textes littéraires et de textes scientifiques de haut niveau (nécessaire pour la compréhension des sources que les étudiants devront utiliser dans leurs recherches) et capacité à les traduire en français en tenant compte de la spécificité des textes et du public visé (optique de professionnalisation dans le domaine de la traduction/adaptation).